Me Pierre Pelletier
Avocat

2843, rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

Téléphone : 418 903-6886
Cellulaire : 418 928-1971
Télécopieur : 418 650-7075
Courriel : pelletierpierre@videotron.ca

Lévis, le 9 avril 2020

Par courriel et dépôt au SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, bur. 255
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2020-2021

Dossier : R-4100-2019

Réponse aux commentaires de HQD sur les Demandes de paiement de frais des demandeurs

---

Chère Consoeur,

L'AQCIE a pris connaissance des commentaires du Distributeur sur les demandes de paiement de frais des demandeurs (sa lettre C-HQD-0046 du 3 avril 2020) de même que de la réponse d'OC du 8 avril 2019 (B-0038).

L'AQCIE trouve, comme OC, que le Distributeur est bien mal venu d'invoquer qu'il n'y a jamais eu étude sur le fond du dossier et que dans ce contexte les demandes de paiement de frais des demandeurs seraient exagérées.

Outre le fait que beaucoup de temps ait dû être consacré à ce dossier tant par les demandeurs que par les intervenants en raison des manœuvres procédurières pour le moins inappropriées du Distributeur, un temps considérable a dû y être consacré en vue de déterminer ce que devrait être le niveau des tarifs pour l'exercice 2020-2021, ce qui n'a pas été une mince affaire en l'absence d'informations en provenance du Distributeur.

Les circonstances de l'affaire ont requis de la part de tous les demandeurs une participation active en vue de tenir compte des intérêts de toutes les catégories de consommateurs et de toutes les facettes d'un dossier tarifaire.

Le temps consacré au dossier par les analystes et le procureur de l'AQCIE, qui ont coordonné les travaux d'analyse et rédigé les procédures vu leur expérience passée dans un dossier similaire impliquant le Transporteur, expliquent que la demande de paiement de frais de l'AQCIE soit un peu plus élevée que celles des autres demandeurs mais tous ont eu une contribution importante et le fait qu'ils aient uni leurs efforts pour initier et soutenir une seule demande a eu pour effet de limiter les frais à un niveau très peu élevé que le Distributeur est bien mal venu de critiquer.

Je vous prie d'agréer, chère Consoeur, l'expression de mes meilleurs sentiments et je prie la Régie d'excuser mon retard d'une journée à produire la présente.

(s) Pierre Pelletier

Me Pierre Pelletier
PP/sb
c.c. Me Simon Turmel
Me André Turmel
Me Eric David